

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LONGUEUIL

PROCÈS-VERBAL

Le 20 décembre 2004

Au Centre socioculturel de Brossard, le vingtième (20^e) jour de décembre de l'an deux mille quatre (2004), a lieu la **deuxième (2^e) assemblée du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de Longueuil** (CRÉ de Longueuil) à laquelle sont présents :

Membres :

Monsieur Jean Bernier, conseiller municipal
Monsieur Guy Boissy, conseiller municipal
Madame Nicole Breton, conseillère municipale
Madame Mireille Carrière, conseillère municipale
Madame Suzanne Charbonneau, conseillère municipale
Monsieur Robert Charland, conseiller municipal
Monsieur Michel Desjardins, conseiller municipal
Monsieur Stéphane Desjardins, conseiller municipal
Monsieur Marc Duclos, conseiller municipal
Monsieur Denis Duval, conseiller municipal
Monsieur Pierre Fillion, conseiller municipal
Madame Denise Fillion, conseillère municipale
Madame Johane Fontaine-Deshaies, conseillère municipale
Monsieur Pierre Fortier, conseiller municipal
Monsieur Bertrand Girard, conseiller municipal
Monsieur Robert Gladu, conseiller municipal
Monsieur Gilles Grégoire, conseiller municipal
Madame Manon D. Hénault, conseillère municipale
Madame Nicole Lafontaine, conseillère municipale et présidente de la CRÉ
Monsieur Serge Laramée, conseiller municipal
Monsieur Noé Leclerc, conseiller municipal
Monsieur Jacques Lemire, conseiller municipal
Madame Pauline Marois, députée de Taillon
Monsieur Jacques Olivier, maire
Monsieur Jacques E. Poitras, conseiller municipal
Monsieur Roger Roy, conseiller municipal
Monsieur Jean-Gilles Sénécal, conseiller municipal
Monsieur Joseph Vassallo, conseiller municipal

Étaient absents :

Monsieur Michel Audet, ministre du Développement économique et régional, député de Laporte
Madame Nicole Béliveau, conseillère municipale
Monsieur Camil Bouchard, député de Vachon
Monsieur Normand Caisse, conseiller municipal
Madame Nicole Carrier, conseillère municipale
Monsieur Simon Crochetière, conseiller municipal
Monsieur Marc-André Croteau, conseiller municipal
Madame Francine Gadbois, conseillère municipale
Monsieur Jean Guérin, conseiller municipal

Monsieur Claude Gladu, conseiller municipal
Madame Lorraine Guay-Boivin, conseillère municipale
Madame Fatima Houada-Pepin, députée de La Pinière
Monsieur Marc Lachance, conseiller municipal
Monsieur Yves E. Lampron, conseiller municipal
Monsieur Michel Latendresse, conseiller municipal
Madame Diane Legault, députée de Chambly
Monsieur Tim Matuzewski, conseiller municipal
Monsieur Pierre Moreau, député de Marguerite-D'Youville
Monsieur Elie Saab, conseiller municipal
Madame Marie-Lise Sauvé, conseillère municipale
Madame Claudette Tessier, conseillère municipale
Madame Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin

Cette assemblée a été convoquée par messenger le 9 décembre 2004.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Nicole Lafontaine préside l'assemblée et constatant qu'il y a quorum, en fait l'ouverture à 18h00.

RÉSOLUTION CA 2004-0016

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA DEUXIÈME (2^e) ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LONGUEUIL (CRÉ DE LONGUEUIL)

Il est proposé par monsieur Marc Duclos, appuyé par madame Manon D. Hénault, d'adopter l'ordre du jour proposé de la deuxième (2^e) assemblée du conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil en y inscrivant le point suivant à l'item varia :

«Règlement de régie interne : modification au quorum du conseil d'administration»

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CA 2004-0017

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE (1^{re}) ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LONGUEUIL (CRÉ DE LONGUEUIL)

Il est proposé par monsieur Robert Charland, appuyé par monsieur Robert Gladu, d'adopter le procès-verbal de la première (1^{re}) assemblée du conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil tenu le 2 septembre 2004.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CA 2004-0018
BUDGET 2004-2005**

Il est proposé par monsieur Stéphane Desjardins, appuyé par monsieur Guy Boissy, d'adopter le budget 2004-2005, tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CA 2004-0019
RATIFICATION DE L'EMBAUCHE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

- Considérant la recommandation du comité exécutif de procéder à l'embauche de monsieur Michel Bienvenu à titre de directeur général de la Conférence régionale des élus de Longueuil;
- Considérant la résolution CE 2004-0002 du comité exécutif à cet effet;

Il est proposé par madame Johane Fontaine-Deshaies, et appuyé par madame Manon D. Hénault, de ratifier l'embauche de monsieur Michel Bienvenu à titre de directeur général de la Conférence régionale des élus de Longueuil tel que prévu à ladite résolution CE 2004-0002 du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CA 2004-0020
PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LA CRÉ DE
LONGUEUIL SUR LA DÉCENTRALISATION, LA RÉGIONALISATION,
L'ADAPTATION ET LE PARTENARIAT**

- Considérant que la Conférence régionale des élus de Longueuil est, pour le territoire de Longueuil, l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional;
- Considérant la volonté du gouvernement du Québec de conclure avec les conférences régionales des élus un protocole d'entente énonçant les principes et le plan d'action concernant la démarche de décentralisation des services gouvernementaux et d'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux aux réalités régionales;
- Considérant que l'entente intervenue lors du Forum des générations doit être ratifiée par le conseil d'administration de chacune des Conférences régionales des élus;

Par conséquent, il est proposé par monsieur Michel Desjardins, appuyé par madame Mireille Carrière:

- de ratifier le protocole d'entente intervenu entre le gouvernement du Québec et les Conférences régionales des élus;
- de mandater la présidente, madame Nicole Lafontaine, et le directeur général, monsieur Michel Bienvenu, afin qu'ils entament des négociations avec les instances gouvernementales pour obtenir une enveloppe budgétaire qui corresponde à celle accordée aux Conférences régionales des élus de taille et de responsabilité identiques;

- de mandater la présidente, madame Nicole Lafontaine, et le directeur général, monsieur Michel Bienvenu, pour qu'ils entament des démarches auprès des instances gouvernementales afin que les leviers de développement, actuellement au niveau de la région, se retrouvent au niveau de la Conférence régionale des élus de Longueuil.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CA 2004-0021

COMMISSION CONSULTATIVE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LONGUEUIL

- CONSIDÉRANT la Loi sur le ministère du Développement économique et Régional et de la Recherche (Loi 34) qui permet à la CRÉ de Longueuil d'instituer, avec les groupes socio-économiques de son territoire, un mécanisme de concertation établi sur une base sectorielle, thématique ou territoriale ;
- CONSIDÉRANT la décision de la CRÉ de Longueuil de mettre en place un mécanisme de concertation établi sur une base sectorielle appelée Commission consultative sur le développement de Longueuil ;
- CONSIDÉRANT que le règlement- de régie interne de la CRÉ de Longueuil prévoit que la Commission consultative sur le développement de Longueuil sera constituée de représentants des secteurs d'activités suivants :
 - les secteurs d'activités à vocation économique :
 - agroalimentaire
 - commerces et services
 - développement économique
 - développement communautaire
 - les secteurs d'activités des organismes institutionnels et dispensateurs de services :
 - éducation
 - main-d'œuvre
 - santé et services annexes
 - secteurs d'activités associatifs :
 - développement de la culture
 - environnement
 - organismes communautaires
 - jeunesse
 - syndicat
 - condition féminine
 - aînés
- CONSIDÉRANT que la commission consultative sur le développement de Longueuil sera l'interlocuteur privilégié de la CRÉ pour toute question de développement régional.

Il est proposé par monsieur Stéphane Desjardins, appuyé par monsieur Joseph Vassallo de procéder à la nomination des personnes suivantes pour combler les postes disponibles à la Commission consultative sur le développement de Longueuil :

Présidente de la CRÉ de Longueuil :

- Madame Nicole Lafontaine, conseillère municipale, présidente de la CRÉ de Longueuil

Membres du comité exécutif de la CRÉ de Longueuil (4) :

- Monsieur Jacques Olivier
- Monsieur Marc Duclos
- Madame Manon D. Hénault
- Monsieur Michel Latendresse

Représentants de groupements sectoriels accrédités :

- Secteurs d'activités à vocation économique :

- | | |
|--------------------------------|---|
| 1) agroalimentaire | Monsieur Laurent Pellerin, président général
Union des producteurs agricoles |
| 2) commerces et services | Monsieur Gilles Blier, président du CA
Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud |
| 3) développement économique | Madame Suzanne Benoît, présidente
Développement économique Longueuil |
| 4) développement communautaire | Monsieur Jacques Spencer, président
Centre local de développement de Longueuil |

- Secteurs d'activités des organismes institutionnels et dispensateurs de services suivants :

- | | |
|------------------------------|---|
| 5) éducation | Madame Lucie Désilet, présidente
Commission scolaire Marie-Victorin |
| 6) main-d'œuvre | Monsieur Guy Forgues, commissaire
Conseil régional des partenaires du marché du travail de la
Montérégie (CRPMTM)
Directeur général, Collège Édouard Montpetit |
| 7) santé et services annexes | Monsieur Yves Benoît, directeur général
Hôpital Charles-Le Moyne |

- Secteurs d'activités associatifs :

- | | |
|--------------------------------|--|
| 8) Développement de la culture | Monsieur Robert Leroux, président
Société de développement des arts et de la culture
(SODAC) |
| 9) Environnement | Monsieur Pascal Bigras, directeur général
Nature Action |
| 10) Organismes communautaires | Monsieur Jean-Marie Girard, président |

Corporation de développement communautaire de Champlain

- | | |
|------------------------|--|
| 11) Jeunesse | Monsieur Martin Turbide, coordonnateur
La porte ouverte, maison des jeunes
Désigné par la CRÉ comme représentant de Longueuil au conseil d'administration du Forum jeunesse Montérégie |
| 12) Syndicat | Monsieur Claude Vincent
Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) Pratt & Whitney Intersyndicale de la Montérégie |
| 13) Condition féminine | Madame Marie-Claude Martel, secrétaire-trésorière
Place Rive-Sud (options non traditionnelles) |
| 14) Aînés | Monsieur Jean Curzi, président
Groupe des retraités municipaux de Longueuil |

Membres ayant un droit de participation, sans droit de vote, aux délibérations de la commission :

- Monsieur Michel Audet, ministre du Développement économique et Régional et de la Recherche, député de Laporte
- Monsieur Camil Bouchard, député de Vachon
- Madame Fatima Houda-Pepin, députée de La Pinière
- Madame Diane Legault, députée de Chambly
- Madame Pauline Marois, députée de Taillon
- Monsieur Pierre Moreau, député de Marguerite D'Youville
- Madame Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin

Adoptée à l'unanimité.

POINT D'INFORMATION

Monsieur Michel Bienvenu présente le rapport des activités de la CRÉ de Longueuil depuis sa formation le 2 septembre 2004. Un document synthèse sera disponible sur demande à la CRÉ de Longueuil. En réponse à une question de madame Pauline Marois concernant le partage entre les régions des sommes dédiées aux FIER, monsieur Bienvenu indique qu'en raison de l'évolution récente dans les modalités d'application du programme, il doit faire des vérifications et fera suivre l'information lorsqu'elle sera disponible.

VARIA
RÉSOLUTION CA 2004-0022

RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE - MODIFICATION AU QUORUM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT que la CRÉ de Longueuil s'est dotée, le 2 septembre 2004, d'un règlement de régie interne ;

CONSIDÉRANT que le règlement de régie interne prévoit au chapitre III, article 27, que «La majorité des membres au conseil d'administration constitue le quorum» ;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer le quorum aux assemblés du Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de Longueuil ;

Il est proposé par monsieur Marc Duclos, appuyé par madame Suzanne Charbonneau, de modifier le quorum du CA de manière à ce qu'il s'établisse désormais au tiers des membres du Conseil d'administration.

En conséquence l'article 27 sera modifié pour se lire comme suit :

27. [**Quorum**] Le tiers des membres du conseil d'administration constitue le quorum.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CA 2004-0023 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pierre Filion, appuyé par monsieur Jean Bernier, de lever l'assemblée à 18h30.

Adoptée à l'unanimité.

La présidente de la CRÉ de Longueuil,

La secrétaire-trésorière de la CRÉ de Longueuil,

Nicole Lafontaine

Suzanne Charbonneau